

**┌ CFVU DU 09.12.2022 ┐**

PARTIE – INFORMATIONS ET ECHANGES

**05/ Bilan 2021-2022 des contrats étudiants**

05.01 – Bilan 2021-2022 des contrats étudiants

Direction de la formation

Service des études

Campus Berges du Rhône

18 quai Claude Bernard – F69365 Lyon cedex 07

Téléphone : +33 (0)4 78 69 73 35 – Télécopie : + 33 (0)4 78 69 70 18

<http://www.univ-lyon2.fr>

# Note sur les contrats étudiants

## Année universitaire 2021/2022

### 1. Périmètre

Conformément à l'article 4 du décret 2017-963, « Dans chaque établissement, une évaluation qualitative et quantitative des contrats conclus en application de l'article D. 811-1 est établie annuellement et présentée au conseil d'administration ou à l'organe en tenant lieu ». L'analyse porte ici sur les contrats étudiants de l'Université Lumière Lyon 2 entre le 01/09/2021 et le 31/08/2022. Les données relatives aux contrats étudiants ont été extraites depuis SIHAM, puis croisées, par l'OFIVE, avec les données Apogée afin de déterminer le profil de chaque étudiant.e. Cette note ne concerne pas de façon exhaustive l'emploi étudiant, puisque des étudiants peuvent être recrutés en contrats de vacances.

Un.e étudiant.e peut avoir un ou plusieurs contrats étudiants sur l'année universitaire.

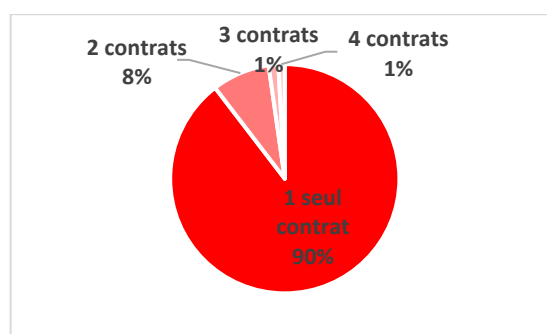
La durée du contrat et son nombre d'heures saisis dans SIHAM sont les valeurs limites ou prévisionnelles du contrat et ne reflètent pas systématiquement la réalité des heures faites.

### 2. Effectifs et taux de féminisation

Au cours de l'année universitaire 2021/2022, 251 contrats étudiants ont été signés à l'Université Lyon 2 par 221 étudiant.es différent.es. 9 étudiant.es sur 10 ont signé un seul contrat. En 2020/2021, 285 contrats étudiants avaient été signés à l'Université Lyon 2, par 251 étudiant.es.

Nombre de contrats par étudiant.e

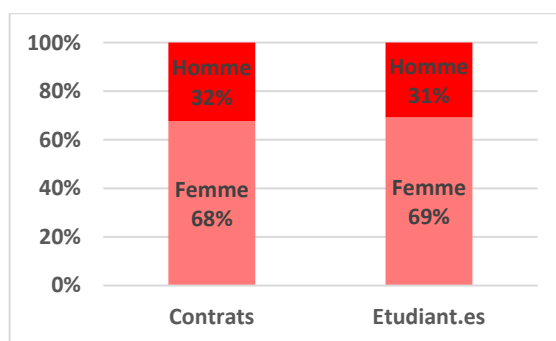
	Nombre d'étudiant.es
1 seul contrat	198
2 contrats	18
3 contrats	3
4 contrats	2
<b>Total</b>	<b>221</b>



Sur les 251 contrats étudiants, 170 ont été établis pour des femmes, soit un taux de féminisation des contrats de 68%. Le taux de féminisation des étudiant.es sous contrat est de 69%. En 2020/2021, ces taux s'élevaient respectivement à 62% et 64%.

### Répartition des contrats et étudiant.es par sexe

	Nombre de contrats	Nombre d'étudiant.es
Femme	170	153
Homme	81	68
<b>Total</b>	<b>251</b>	<b>221</b>



## 3. Typologie des étudiant.es

Les 221 étudiant.es ayant eu un ou plusieurs contrats étaient tous des étudiant.es de l'Université Lyon 2. Parmi ces étudiant.es Lyon 2, 97 étaient boursier/sières, soit 44%. En 2020/2021, 92% étaient des étudiant.es de l'Université Lyon 2, dont 42% étaient boursier/sières. A titre de comparaison, la part des boursier/sières sur l'ensemble des étudiant.es Lyon 2 en formation initiale était de 31,5% pour l'année universitaire 2021/2022 (source : OFIVE). On constate donc que les boursier/sières sont plus souvent recruté(e)s que les non boursier/sières.

### Répartition des contrats et étudiant.es par profil

	Nombre de contrats	Nombre d'étudiant.es
<b>Etudiant.e Lyon 2</b>	<b>251</b>	<b>221</b>
Boursier/sière	105	97
Non boursier/sière	146	124

Parmi les étudiant.es Lyon 2 ayant eu un ou plusieurs contrats sur l'année universitaire 2021/2022, 67% étaient des étudiant.es de master (61% en 2020/2021).

### Répartition des contrats et étudiant.es Lyon 2 par niveau de formation

	Nombre de contrats	Nombre d'étudiant.es
<b>Licence</b>	<b>50</b>	<b>46</b>
Licence 1	1	1
Licence 2	13	12
Licence 3	35	32
Licence pro	1	1
<b>Master</b>	<b>170</b>	<b>149</b>
Master 1	28	21
Master 2	142	128
<b>Doctorat</b>	<b>24</b>	<b>19</b>
<b>Prépa agreg</b>	<b>3</b>	<b>3</b>
<b>Autre</b>	<b>4</b>	<b>4</b>
<b>Total</b>	<b>251</b>	<b>221</b>

## 4. Typologie des contrats

Plus de 37% des contrats étudiants de l'année universitaire 2021/2022 appartiennent à une catégorie d'emploi de type « Tutorat ».

Répartition des contrats et étudiant.es par catégorie d'emploi

	Nombre de contrats	Nombre d'étudiant.es
Tutorat	93	91
Soutien informatique nouvelles technologies	51	42
Appui bibliothèque	34	27
Accueil étudiants	27	21
Animations culturelles et sportives	21	21
Handicap	20	17
Insertion professionnelle	5	5
<b>Total</b>	<b>251</b>	<b>221</b>

Un étudiant ayant eu plus d'un contrat peut être classé dans plusieurs catégories d'emploi.  
Le total du nombre d'étudiants n'est donc pas égal à la somme du nombre d'étudiants par catégorie.

## 5. Durée et nombre d'heures au contrat

38% des contrats étudiants ont une durée inférieure à 4 mois, contre 39% en 2020/2021. Les plus courts des contrats étudiants de l'année universitaire 2021/2022 ont duré 9 jours ; les plus longs ont duré un an.

Pour mémoire, les contrats sont pris pour les durées suivantes :

- 670 heures maximum entre le 1/9 et le 30/6 soit 67 heures par mois
- 300 heures maximum entre le 1/7 et le 31/8 soit 150 heures par mois

Répartition des contrats étudiants selon leur durée

	Nombre de contrats	Nombre d'heures moyen	Quotité moyenne
Moins d'1 mois	10	32	50%
Entre 1 et 2 mois	39	64	27%
Entre 2 et 3 mois	37	134	36%
Entre 3 et 4 mois	9	190	37%
Entre 4 et 5 mois	21	260	38%
Entre 5 et 6 mois	4	377	44%
Entre 6 et 7 mois	6	171	17%
Entre 7 et 8 mois	23	240	21%
Entre 8 et 9 mois	15	365	28%
Entre 9 et 10 mois	50	623	42%
Entre 10 et 11 mois	30	556	36%
Entre 11 et 12 mois	7	458	27%
<b>Total</b>	<b>251</b>	<b>317</b>	<b>34%</b>

Quotité = nombre d'heures au contrat / (1824h / 365 j x nombre de jours au contrat)

Plus de 40% des contrats étudiants ont un nombre d'heures inférieur ou égal à 150h ; ce taux s'élevait à 30% en 2020/2021. Le nombre d'heures minimum au contrat constaté sur l'année 2021/2022 est de 8h, contre 670h pour le nombre maximum.

## 6. Services ayant recours aux contrats étudiants

La Direction des systèmes d'information (DSI) est le service qui a le plus recruté d'étudiant.es pour l'année universitaire 2021/2022.

Répartition des contrats étudiants par service

	Nombre de contrats	Nombre d'heures moyen	Durée moyenne en jours
Direction des systèmes d'information (DSI)	47	464	210
DVEC Service de la vie étudiante	26	468	213
Service commun de la documentation (SCD)	21	557	252
Institut des sciences et des pratiques d'éducation et de formation (ISPEF)	21	70	202
Service universitaire d'activités physiques et sportives (SUAPS)	16	558	274
UFR des langues et Centre de langues	15	37	48
Institut Universitaire de Technologie Lumière	15	119	77
DF Centre d'orientation, des stages et de l'insertion des étudiants (COSIE)	14	601	278
Faculté de droit JVD	13	286	283
UFR de lettres, sciences du langage et arts (LESLA)	12	88	79
Direction des relations internationales (DRI)	8	310	223
DiSS Service commun de formation continue (SCFC)	6	111	57
UFR d'anthropologie, de sociologie et de science politique (ASSP)	5	120	69
UFR des sciences économiques et de gestion (SEG)	5	72	75
DVEC Observatoire de formation, de l'insertion professionnelle et de la vie étudiante (OFIVE)	5	200	130
DiSS Musée des moulages (MUMO)	5	207	217
Institut de psychologie	4	50	211
Direction de la recherche et des écoles doctorales (DRED) - Laboratoires	4	160	91
Centre international d'études françaises (CIEF)	3	50	9
Direction des affaires juridiques, institutionnelles et des marchés (DAJIM)	3	60	47
UFR Temps et territoires (TT)	2	185	88
DVEC service culturel	1	200	332
<b>Total</b>	<b>251</b>	<b>317</b>	<b>184</b>

Par rapport à 2020-2021, 34 contrats étudiants de moins ont été établis, cela s'explique principalement par la fin progressive des mesures liées à la crise sanitaire (ambassadeurs COVID et tutorat étudiant en composante).

Dans l'ensemble, les contrats sont établis pour une durée similaire, mais ils comptent moins d'heures (317h sur 184 jours en moyenne, contre 336h sur 186 jours en 2020/2021).